



# PASS MUTUELLE

ÉTUDIANTS BOURSIERS,  
**SOUSCRIVEZ**  
VOTRE MUTUELLE SANTÉ  
AVEC UNE AIDE DE LA RÉGION !

Lesudavance

[maregionsud.fr](http://maregionsud.fr)



RÉGION  
SUD

PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



**PASS MUTUELLE**  
ÉTUDIANTS BOURSIERS,  
SOUSCRIVEZ VOTRE MUTUELLE SANTÉ  
AVEC UNE AIDE DE LA RÉGION !

Les étudiants boursiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent bénéficier d'une aide de la Région pour financer leur complémentaire santé.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Pass Mutuelle est une aide de la Région d'un montant de **100 euros** pour financer la complémentaire santé. Objectif : réduire le coût du contrat de complémentaire santé sur le niveau de garantie de son choix.

## POUR QUI ?

Les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux (échelon 0 bis à 5) délivrée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

Les étudiants bénéficiant d'une bourse (ou indemnité) régionale d'études (échelon 0 à 5).

## QUELLES DÉMARCHES POUR EN BÉNÉFICIER ?

- 1 Souscrire auprès d'un des trois organismes de complémentaire santé qui ont été conventionnés par la Région :
  - Mutuelle des étudiants de Provence (MEP) ;
  - La Mutuelle des étudiants (LMDE) ;
  - Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGÉN).

- 2 Réunir toutes les pièces à fournir à la mutuelle :

- Une attestation de bourse ;
- Un justificatif d'inscription en établissement d'enseignement supérieur ou en institut de formation sanitaire ou sociale.
- Une attestation de non-éligibilité (ou celle des parents) à la CMU-C ou à l'ACS délivrée par la CPAM de rattachement ou une attestation sur l'honneur signée par l'étudiant (ou les parents) accompagnée de l'avis d'imposition (ou celui des parents)

- 3 Se rapprocher de l'organisme de complémentaire santé de son choix.

## CONTACT

Mail : [pass-mutuelles@maregionsud.fr](mailto:pass-mutuelles@maregionsud.fr)  
Tél. : 04 91 57 55 04

[maregionsud.fr](http://maregionsud.fr)

